

LA REUNION

TRAVERSEE INTEGRALE

15 jours / 14 nuits / 11 jours de marche
3 cirques - 2 pitons - 1 lagon



Partez ... à la découverte d'une île intense, riche d'un patrimoine naturel exceptionnel qui se dévoile aux regards des randonneurs s'élevant vers les « Hauts »

L'ascension du Piton des Neiges succèdera à l'exploration des cirques de Mafate, Salazie et Cilaos avec leurs ilets intimes, au coeur d'une nature exubérante. Vous plongerez ensuite dans l'extraordinaire région du Piton de la Fournaise aux paysages sculptés par les éruptions volcaniques successives.

Le contraste avec le lagon en fin de séjour n'en sera que plus saisissant.

PROGRAMME

Jour 01 : Vol pour St Denis

Départ en principe en fin de journée.

Jour 02 : ST DENIS

Accueil à l'aéroport puis transfert vers votre hôtel situé au centre ville.

Découverte du patrimoine architectural, circuit des religions, bâtiments de la compagnie des Indes.

Pique-nique de midi dans le jardin de l'Etat.

Repas du soir au Barachois, lieu créole très prisé des dyonisiens.

Nuit en hôtel

Jour 03 : SANS SOUCI - GRAND PLACE

Transfert le matin vers ST Paul pour entrer dans Mafate par Sans Souci et la canalisation des orangers. Points de vue exceptionnels tout le long de cette canalisation construite en 19502 pour amener l'eau dans les hauts de St Paul.

Nous traverserons le petit îlet des Lataniers, puis la Rivière des Galets. Possibilité de baignade.

Première nuit en gîte à Grand Place, îlet portant bien son nom.

Dénivelée : + 750 m ; - 450 m Horaire : 6h00

Jour 04 : GRAND PLACE- HELL - BOURG

De tout temps, Mafate a attiré les amoureux de nature sauvage.

De Grand Place, nous emprunterons le sentier scout jalonné d'innombrables points de vue et de magnifiques canyons.

Petite halte à îlet à Bourse et son école pittoresque, sa boutique originale. Nous sommes dans le fief de " Radio Zantac ", la radio des Mafatais.

Transfert en bus jusqu'à Hell Bourg.

Nous poserons nos valises pour 2 nuits dans le fabuleux et verdoyant cirque de Salazie.

Dénivelée : + 1050 m ; - 350 m Horaire : 5h30 environ

Jour 05 : HELL BOURG - BELOUVE - HELL BOURG

Autre facette de cette Réunion si riche en diversités, le village d'Hell Bourg est classé parmi les plus beaux villages de France.

Cases créoles et jardins de toutes beautés vous inviteront à la flânerie.

Randonnée en forêt de Belouve à la végétation exubérante puis point de vue inoubliable sur le Trou de Fer.

Retour pour une 2ème nuit à Hell Bourg.

Possibilité de visiter la fameuse case créole de la famille Folio.

Dénivelée : + 850 m ; - 850 m Horaire : 6h00 environ

Jour 06 : HELL BOURG - LA NOUVELLE

Nous quittons Salazie par le fond de la Rivière du Mât et les vestiges d'une chambre magmatique.

Ascension du col de Fourche qui sépare les deux cirques entre cascades et bassins sous le Piton des Neiges.

Forêt tropicale primaire des hauts relativement intacte avant de basculer à nouveau dans le Haut Mafate.

Nuit en gîte dans l'îlet le plus important du cirque.

Dénivelée : + 1300 m ; - 650 m Horaire : 7h00 environ

Jour 07 : LA NOUVELLE - CILAOS

Nous prendrons la direction de cet impressionnant rempart haut de 1200m qui se dresse devant nous afin de rejoindre Marla, l'îlet le plus haut du cirque.

Puis après l'ascension du col du Taïbit, nous basculerons dans le 3ème des cirques.

Tout au long de cette fabuleuse descente, nous contemplerons tout le cirque et ses différents îlets, la ville de ST Pierre au loin et le bord de mer.

Nuit en gîte confortable, propice à la détente.

Dénivelée : + 750 m ; -1050 m

Horaire : 6h00 environ

Jour 08 : CILAOS

Jumelée avec Chamonix, cette charmante station thermale est la capitale du vin, de la broderie, des lentilles.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous : randonnée à la journée, balnéothérapie, initiation au canyon qui est une activité phare de l'île au même titre que la randonnée.

Pour la randonnée, plusieurs parcours seront possibles.

2ème nuit en gîte à Cilaos.

Dénivelée : + 850 m ; - 850 m

Horaire : 6h00 environ

Jour 09 : CILAOS - PITON DES NEIGES

Après une escapade botanique dans la forêt du Matarum et un arrêt à la Roche Merveilleuse, une bonne montée nous attend, mais les innombrables points de vue sur le cirque nous font oublier nos efforts. Il est enfin temps de poser notre sac car nous sommes arrivés au refuge. Le sourire du gardien et la bonne odeur du cari sortant de sa cuisine ! Ah quel bonheur.

Nuit en refuge / Drap sac obligatoire, couvertures fournies.

Dénivelée : + 1400 m ; - 150 m

Horaire : 5h00 environ

Jour 10 : PITON DES NEIGES - PLAINE DES CAFRES

Départ du refuge de nuit afin d'assister au lever du soleil sur le toit de l'Océan Indien.

Au sommet, vue panoramique à 360°, rien ne nous échappe, les 3cirques, le volcan, les plages, le portetc.

Retour au refuge avant d'entamer notre descente sur le village de la Plaine des Cafres.

Nuit en auberge à Bourg Murat.

Dénivelée : + 750 m ; - 1620 m

Horaire : 8h00 environ

Jour 11 : PLAINE DES CAFRES - VOLCAN

Une zone pastorale dans la région du volcan, c'est assez inattendu.

Des cônes adventifs datant de la phase explosive du Piton des Neiges en plein milieu de pâturages, quel spectacle.

Traversée du plateau des Basaltes, de la Plaine des Sables avec en toile de fond, le Piton de la Fournaise tant attendu.

Nuit au gîte du volcan.

Dénivelée : + 950 m ; - 250 m

Horaire : 6h00 environ

Jour 12 : VOLCAN

Une randonnée inoubliable dans un paysage lunaire où des éruptions très fréquentes se produisent.

Le Piton de la Fournaise est un volcan laboratoire, très surveillé ; on y enregistre le moindre de ses mouvements afin de mieux les analyser et de le comprendre. Différents circuits vous seront proposés.

Seconde nuit au gîte du volcan.

Dénivelée : + 750 m ; - 750 m

Horaire : 6h00 environ

Jour 13 : VOLCAN - GRAND GALET - ST GILLES

La descente du volcan à Grand Galet est un résumé de notre circuit.

On y retrouvera tous les étages de la végétation aperçue jusque là.

Du Morne Langevin à la cascade Grand Galet, ce n'est que suites de coulées de laves, cassés impressionnants et pentes vertigineuses.

A Grand Galet, nous sommes au paradis. Fleurs de la passion, bananiers, cressonnières et vasques d'eau accueillantes sont une réelle récompense après cette longue randonnée.

Dernière photo de groupe devant la cascade avant de rejoindre ST Gilles et le lagon.

Dénivelée : + 100 m ; - 1700 m

Horaire : 6h30 environ

Jour 14 : ST GILLES

Journée libre à St Gilles.

De nombreuses activités sont possibles : Hélicoptère, ULM, plongée, VTT.

Transfert le soir vers l'aéroport.

Vol de nuit.

Jour 15 : Arrivée à Paris en début de matinée.

Nous nous réservons le droit, pour des raisons météo, de logistique ou pour votre sécurité, de modifier votre itinéraire. D'avance nous vous remercions de la confiance que vous voudriez bien nous (ou lui) accorder.

LES PLUS

- la visite de St Denis avec dîner dans un restaurant créole typique
- un circuit très complet avec les cirques de Mafate, Salazie et Cilaos
- le portage réduit au minimum
- 3 approches différentes du Piton de la Fournaise

EXTENSION LIBRE EN HOTEL A ST GILLES OU ST DENIS : Nous contacter

FICHE PRATIQUE

RENDEZ VOUS

Départ de Paris : Vols par Air Austral, Corsair ou Air France

Départ de province : Départ possible de toutes les grandes villes de province. Nous consulter. Départ avancé ou retour différé. Nous consulter.

Départ avancé : rendez-vous au premier hébergement (coordonnées sur convocation).

Retour différé : dispersion à la fin de la dernière prestation du circuit. *Dans les deux cas le transfert aéroport est à votre charge.*

Convocation pour le départ :

Avec aérien :

A l'aéroport. Les lieux et heures exacts vous seront précisés quelques jours avant le départ.

Sans aérien : A l'aéroport de St Denis. Les lieux et heures exacts vous seront précisés quelques jours avant le départ. Il est impératif de nous communiquer votre heure d'arrivée et votre n° de vol au plus tard une semaine avant votre départ.

Nous vous enverrons une convocation environ 10 jours avant le départ.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité (passeport nécessaire pour les îles voisines dont l'île Maurice).

ATTENTION : l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire pour tout mineur voyageant sans ses deux parents.

A compter du 15/01/17, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents devra être muni de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport selon la destination), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (autorisation de sortie du territoire), de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire. Pour plus d'informations nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie.

Les ressortissants des pays membres de l'UE, les Canadiens et les Suisses peuvent y effectuer un séjour n'excédant pas trois mois sans visa.

Aucun vaccin n'est obligatoire. Nous vous conseillons cependant d'être à jour des vaccinations classiques : diphtérie, tétanos, poliomyélite, fièvre typhoïde.

NIVEAU

Niveau 4 sur une échelle de 5.

Marcheurs experts.

Etape de 5h00 à 8h00 avec certains jours de gros dénivelés montée ou descente (de 100 m de dénivellée positive à 1400 m et/ou avec des distances de 20 km).

HEBERGEMENT

2 nuits en hôtel

8 nuits en gîte de montagne

1 nuit en auberge

1 nuit en refuge

2 nuits dans l'avion.

En pension complète sauf le dîner du J13, les repas des J14/J15.

Pique-nique le midi et repas traditionnels le soir : à la Réunion, le carry est roi : "ragoût" de viande ou de poisson accompagné de riz ou de lentilles, plus ou moins épicé selon la demande. Vivres de course durant la journée.

Pensez à prendre avec vous des contenants boîte hermétique (0,5 à 0,75 ml) type Tupperware, gobelet plastique et couverts de pique-nique.

TRANSFERTS INTERNES

Comme mentionnés au programme

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires de la journée, sauf J3, J6 et J9 où vous portez vos affaires pour une nuit et le pique nique pour 2 jours.

GROUPE

De 4 à 12 personnes

ENCADREMENT

Un accompagnateur local.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

LES BAGAGES

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

- Votre sac de voyage (pas de valise) ne doit pas dépasser 15 Kg. Ce sac sera transporté dans la journée par véhicules et vous le retrouverez à l'hôtel le soir.
- Votre sac à dos (sac de cabine durant le vol) doit être suffisamment grand pour contenir vos affaires de la journée (gourde, appareil photo, coupe-vent, tee-shirt de rechange...) : le format de 35 litres est un bon compromis entre encombrement, poids et volume disponibles.



LES VETEMENTS

A adapter selon la saison :

- Chapeau ou casquette indispensable ! De très bonnes lunettes de soleil
- Tee-shirts manches courtes ou longues, légers et respirant pour permettre l'évacuation de la transpiration. Ces vêtements sont aujourd'hui appelés des secondes peaux
- Couche intermédiaire pour apporter de la chaleur type fibre polaire
- Veste imperméable type Goretex idéale pour protéger du vent comme de la pluie
- Pantalon épais pour une protection suffisante, à la fois respirant et déperlant, selon la saison et/ou en cas de mauvais temps
- Pantalon léger vous protégeant de la végétation ou du soleil tout en conservant une aisance de marche. Short en tissu léger, séchant rapidement
- Collant chaud pour la nuit
- Maillot de bain
- Sous-vêtements de rechange
- Chaussures adaptées à l'activité, de préférence montante pour préserver la cheville des torsions, avec une membrane Goretex pour l'étanchéité et la respiration. L'accroche et la qualité de la semelle permettent la randonnée sur tous les chemins. Pour les circuits trekking, il est vivement conseillé d'avoir des semelles semi-rigides.

Notre conseil : Ne découvrez pas la qualité de vos chaussures le premier jour d'un trek ! Il est indispensable de les essayer à plusieurs reprises et d'en être satisfait avant de partir.

- Des chaussures de détente : sandales ou baskets, pour les visites culturelles ou la fin de journée, elles doivent être adaptées à la marche tout en étant légères et agréables
- Chaussettes de marche en laine ou en coton avec renfort aux talons et sur l'avant du pied

LE MATERIEL A EMPORTER

- Couteau de poche (mettre en soute)
- Stylo, briquet, épingles de sûreté (mettre en soute)
- Lingettes humides pour la toilette
- Du savon liquide sans rinçage
- 2 gourdes d'un litre (isothermes de préférence)
- Petit nécessaire de couture + nécessaire de toilette + 1 paire de lacets de rechange
- De la crème solaire
- Des pastilles purifiantes pour l'eau
- Lampe de poche, frontale de préférence
- Couverture de survie (modèle renforcé)
- Duvert personnel pour la nuit en refuge + Un drap sac pour la nuit en refuge + serviette de toilette en microfibre
- Quelques sacs plastique pour protéger vos affaires en cas de pluie ou un sur-sac étanche
- Un petit sac pour vos détritrus
- Du papier toilette
- Des jumelles et un appareil photo (facultatifs)
- Des boules Quiès...(facultatif)
- Tupperware (pour les pique-niques en salade)
- Bâtons de marche (facultatif)
- Il est préférable d'avoir sur vous en permanence dans une pochette étanche : Votre passeport ou carte d'identité (passeport si extension à l'île Maurice), de l'argent liquide + CB, votre contrat d'assistance

LA PHARMACIE

Espace Evasion

La Réunion 15J

VOYREU15-6/16

Une pharmacie personnelle

- Vos médicaments personnels habituels
- Vitamine C
- Médicament contre la douleur
- Anti-diarrhéique
- Traitement antibiotique à large spectre (sur prescription médicale)
- Collyre et crème antibiotique pour les yeux
- Bande adhésive élastique type Elastoplast
- Petits pansements adhésifs Compresses désinfectantes
- Double peau (ampoules)
- Traitement pour rhume et maux de gorge
- Un anti-moustique puissant
- Un tube de biafine
- Un anti-inflammatoire (pommade ou gélule)

AUTRES PRÉCISIONS

Limitez le poids de votre bagage : votre sac de voyage doit pouvoir contenir l'ensemble de vos affaires, et ne pas dépasser environ 15 Kg. Avertissement : Lors de l'enregistrement à l'aéroport pensez à mettre en bagage soute votre couteau de poche et tout objet tranchant ou piquant, sinon il vous sera confisqué à l'embarquement.

DATES ET PRIX

Dates : du Samedi au Samedi	Prix par personne de Paris à partir de
Du 28 septembre au 12 octobre 2024	2745 €
Du 12 au 26 octobre 2024	3045 €
Du 02 au 16 novembre 2024	2845 €
Du 16 au 30 novembre 2024	2845 €
Du 30 novembre au 14 décembre 2024	2795 €
Du 12 au 26 avril 2025	2695 €
Du 10 au 24 mai 2025	2845 €
Du 24 mai au 07 juin 2025	1845 €
Du 12 au 26 juillet 2025	2995 €
Du 09 au 23 août 2025	3195 €
Du 13 au 27 septembre 2025	2795 €
Du 11 au 25 octobre 2025	3125 €
Du 01 au 15 novembre 2025	2875 €
Du 15 au 29 novembre 2025	2695 €
Du 22 novembre au 06 décembre 2025	2795 €

Supplément chambre individuelle pour les nuits en hôtel à partir de 230€ Supplément au départ des principales villes de Province à partir de 95€

LE PRIX COMPREND

- Le vol Paris - St Denis aller-retour en classe économique
- Les taxes aériennes.
- L'hébergement tel que décrit, en hotel gîte auberge ou refuge
- Les transferts terrestres
- Le transfert des bagages sauf le J3-J6 et J9
- Tous les repas, excepté à St Gilles.
- L'encadrement par un accompagnateur.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas à St Gilles
- Les entrées de sites éventuels
- Les boissons et dépenses personnelles.
- les activités optionnelles
- Les pourboires.
- Les frais d'inscription
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMALITES ET SANTE

Passeport ou carte d'identité en cours de validité.

Vaccin : aucun vaccin n'est obligatoire. Nous vous conseillons cependant d'être à jour des vaccinations classiques : diphtérie, tétanos, poliomyélite, fièvre typhoïde.

Dentiste et médecin : nous recommandons d'effectuer une visite de contrôle avant votre départ.

VIE COURANTE

DÉCALAGE HORAIRE + 2h en été, + 3h en hiver.

CHANGE La monnaie locale est l'euro.

MOYENS DE PAIEMENT Les cartes de paiement sont acceptées pratiquement partout et on peut retirer du liquide dans les mêmes conditions qu'en métropole. Mieux vaut se munir de liquide avant de partir dans les hameaux de l'intérieur de l'île.

Les chèques de la métropole sont peu voire pas acceptés, pensez à votre carte de crédit.

INDICATIF TÉLÉPHONIQUE

De la France métropolitaine vers La Réunion : composer 02 62 + les numéros de l'abonné directement.

De la Réunion vers la France : composez directement le n° à 10 chiffres de votre correspondant.

COUVERTURE GSM

Bonne couverture. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre opérateur sur les conditions d'accès au réseau réunionnais.

INTERNET

Quelques cybercafés dans les grandes villes et des cybercases dans les régions les plus reculées (parfois chez des particuliers). Les tarifs vont de gratuit à très élevés.

ÉLECTRICITÉ

220 volts ; prises de type européen standard.

SÉCURITÉ

La Réunion est une île sûre. Elle offre toutes les garanties de sécurité et sanitaires qui incombent à son statut administratif. Mais comme partout ailleurs, il convient de prendre des précautions d'usage, même en voyage : ne pas marcher seul de nuit, dans des lieux isolés, ne pas exposer de grosses sommes d'argent ou des objets de valeur, en montagne, ne pas sortir des sentiers balisés...

Vous pouvez vous informer sur le site internet <http://www.diplomatie.fr>, « Conseils aux voyageurs », choisir le pays puis la rubrique « Sécurité ».

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

LE PAYS

La Réunion (La Rényon en créole) est une île du sud-ouest de l'océan Indien, devenue un département et une région d'outre-mer français (DOM).

Elle est située dans l'archipel des Mascareignes à environ 700 kilomètres à l'est de Madagascar et à 170 kilomètres au sud-ouest de l'île Maurice, terre la plus proche. Bénéficiant d'un climat tropical et située sur la route des cyclones, elle présente un relief escarpé travaillé par une érosion très marquée. Elle culmine à 3 071 mètres d'altitude au sommet du piton des Neiges et abrite par ailleurs l'un des volcans les plus actifs du monde : le piton de la Fournaise. Ce dernier accroît épisodiquement la superficie de ce territoire d'environ 200 kilomètres de circonférence et quijouit sur ses 2 512 kilomètres carrés actuels d'un endémisme exceptionnel.

RÉGIONS VISITÉES

Saint-Denis, sur la côte nord, est la capitale de l'île de La Réunion. C'est d'ailleurs la plus grande capitale d'outre-mer même si la ville peut paraître petite aux métropolitains. Tout d'abord petit village de colons, elle connut un essor économique au XVIII^e siècle lorsqu'elle devint la capitale de l'île. Saint-Denis offre, dans son centre ancien, de superbes maisons créoles ainsi que des bâtiments coloniaux dans le style « vieux manoir ».

Le chef lieu réunionnais est située dans la partie la plus au nord de l'île, sur un espace littoral accolé aux pentes du Massif du Piton des Neiges. Le point culminant de la commune est la Roche Écrite, à 2 276 mètres d'altitude.

Situé à La Réunion sur les communes de Saint-Paul et de La Possession, le cirque de Mafate est synonyme d'isolement, de solitude et d'inaccessibilité. Il fait aujourd'hui partie du Coeur habité du Parc National de la Réunion, classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 2010.

Pour y entrer ou en sortir, il n'existe que deux voies : celle des airs et celle des sentiers de randonnée.

En effet, la difficulté de son accès, due à son relief tourmenté et chaotique, empêche la route de pénétrer au coeur de ce sanctuaire naturel. Le cirque est un immense chaudron au fond irrégulier, parsemé ici et là de nombreux îlets où la vie, au fur et à mesure du temps s'est fixée.

Cilaos se situe au centre de l'île, dans le cirque naturel du même nom, dans la partie sud du massif du Piton des Neiges. L'ensemble de son territoire communal se trouve dans les Hauts.

Cilaos détient le record mondial de précipitations diurnes établi à 1,87m en 1952.

Hell-Bourg est un lieu-dit de la commune de Salazie situé dans les Hauts de l'île de La Réunion au pied du Piton d'Anchaing. Baptisé ainsi en 1841 en l'hommage de celui qui fut gouverneur de Bourbon au milieu du XIX^e siècle, Anne Chrétien Louis de Hell, le village possède de nombreuses maisons de la seconde moitié du XIX^e siècle, construites par de riches planteurs et des commerçants de la côte à proximité des Thermes disparues au début du XX^e siècle. Le label.

Plus beau village de France lui a été attribué, ses rues et son cimetière très fleuri entouré de bambous étant particulièrement pittoresques.

Salazie se situe au centre de l'île, au nord-est du Piton des Neiges, dans le cirque naturel du même nom. L'ensemble du territoire communal se trouve dans les Hauts. Ceci explique la devise de Salazie : « Au coeur de l'île rayonne ».

Saint-Gilles, est une ville de la côte ouest de l'île de La Réunion. Elle est située sur le territoire communal de Saint-Paul. Ses habitants sont appelés les Saint-Gillois.

La ville est située au Sud de la baie de Saint-Paul, sur la frange littorale où se trouve les plages les plus fréquentées de l'île. Il s'agit de la principale station balnéaire de l'île.

Le piton de la Fournaise, qui culmine à 2 632 mètres d'altitude, est le volcan actif de l'île de La Réunion. Il correspond au sommet et au flanc oriental du massif du Piton de la Fournaise, un volcan bouclier qui constitue 40 % de l'île dans sa partie sud-est. Ce volcan compte parmi les plus actifs de la planète : par la fréquence des nouvelles éruptions (en moyenne une tous les neuf mois), il tient probablement le premier rang mondial ; par le volume moyen de lave émise (estimé à 0,32 m³ par seconde), il est environ dix fois moins productif que le Kīlauea, mais est comparable à l'Etna.

C'est aussi, depuis l'installation en 1979 de l'observatoire volcanologique, l'un des volcans les plus surveillés.

L'accès est relativement aisé, notamment par la route du Volcan ou par la route des Laves, ce qui permet parfois au public de pouvoir assister au spectacle des projections et des coulées de lave.

CLIMAT

La Réunion est caractérisée par un climat général de type tropical humide sous l'influence des vents alizés qui soufflent d'est en ouest.

La présence de hautes montagnes induit de fortes différences micro-climatiques, d'une part au niveau des précipitations entre une côte orientale pluvieuse exposée au vent et une côte occidentale assez sèche car protégée par le relief, d'autre part au niveau des températures entre un bord de mer chaud et des zones d'altitude relativement fraîches.

La situation très océanique de La Réunion tempère les températures estivales, qui ne sont jamais caniculaires (les températures maximum dépassent rarement 35 °C), mais place l'île entre janvier et mars dans une bande de passage des cyclones.

Ceux-ci peuvent être dévastateurs avec des vents dépassant les 200 km/h et apportent des précipitations diluviennes qui constituent les records mondiaux de pluviométrie enregistrés sur les durées de 12 heures à une semaine.

PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

La population réunionnaise est passée de 497 000 habitants en 1980 à plus de 870 000 en 2012.

Cet accroissement s'est accompagné nécessairement par une augmentation des rejets qu'ils soient d'origine anthropiques, agricoles ou industriels, ainsi que par une urbanisation massive des littoraux.

Malheureusement, l'état et les communes, pour diverses raisons souvent d'ordre économique, ne se sont inquiétés que trop tard des conséquences environnementales potentiellement désastreuses de ce développement anarchique.

Ainsi on constate concernant les rejets domestiques que seulement 42% des foyers réunionnais sont raccordés au réseau public d'assainissement (station d'épuration) à l'heure actuelle. Les 58% restants sont équipés de fosses septiques dont 25% seulement seraient aux normes.

Les sols réunionnais étant basaltiques, ils sont extrêmement poreux et les infiltrations finissent donc directement dans les nappes phréatiques ou dans les ravines. De plus, 90% des stations d'épurations sont saturées ce qui implique des relargages réguliers en mer (Source Office de l'eau Réunion).

REPÈRES ÉCONOMIQUES SALAIRES COMPARATIFS

A la Réunion, un professeur gagne en moyenne 2800 euros par mois. Il y a des inégalités très distinctes entre le secteur privé et le secteur public.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU PAYS

Les secteurs d'activités sont l'agriculture (canne à sucre, rhum, essences végétales), mais aussi la pêche. La Réunion exporte surtout son sucre et son rhum (essentiellement vers la métropole et le Royaume-Uni) et importe (en grande partie de métropole) produits alimentaires, machines, produits minéraux et matériel de transport, énergie.

L'industrie et l'artisanat poursuivent leur développement, sauf en ce qui concerne le bâtiment et les travaux publics.

Le tourisme est, sur l'île, un secteur en développement. La fréquentation hôtelière est en progression régulière depuis plusieurs années.

REPÈRES CULTURELS POINTS D'HISTOIRE

Du 14^{ème} siècle à 1649

L'île fut découverte par les arabes au 14^{ème} siècle et fut baptisée Dina Moghrabin, qui signifie : l'île de l'occident. Puis, deux siècles plus tard, le portugais Pedro do Mascarenhas identifie Maurice, Rodrigues et la Réunion sous le nom des Mascareignes.

C'est en 1638 que les français débarquent sur l'île alors appelée Mascarin. Le gouverneur Pronis, chargé d'organiser le commerce à Madagascar, prend possession de l'île en 1642 et y exile douze mutins. Laissés à eux-mêmes pendant trois ans, contre toute attente, ils en reviendront forts et en bonne santé.

En 1649, l'île devient Bourbon, d'après le nom de la dynastie régnante.

De 1664 à 1809 En 1664, la Compagnie des Indes orientales décide de se servir de l'île pour la colonisation de Madagascar.

La population va augmenter d'une façon considérable en 1680 et en un siècle, elle passera de 270 à 35 500 habitants. C'est durant cette période qu'un certain nombre de pirates repentis s'installeront sur l'île. St-Denis devient la capitale en 1738.

C'est après la révolution française, en 1793, que l'île prend le nom de Réunion en référence à la réunion des marseillais et des gardes nationaux du 10 août 1792, puis, elle prendra le nom de Bonaparte en 1806.

En 1809, les anglais débarquent à St-Paul avant de s'emparer de St-Denis en 1810.

Après 1810 L'île redevient alors l'île Bourbon, mais retourne aux français en 1815 lors du traité de Paris et redeviendra définitivement la Réunion en 1848, date à laquelle est définitivement aboli l'esclavage.

L'île va se tourner vers la culture de la canne à sucre et, en 1860, plus de la moitié des terres cultivables lui sont consacrées. Pour aider au développement de sa colonie, la métropole fait de la Réunion un département d'outre-mer le 19 mars 1946 puis, obtiendra le statut de région en 1982.

PEUPLES, ETHNIES ET LANGUES : La population de La Réunion est composée de populations issues de Madagascar, de l'est de l'Afrique continentale (les Cafres), de l'ouest et du sud-est de l'Inde, le Gujarat (les Zarabes) et le Tamil Nadu (les Malbars) ainsi que du sud de la Chine notamment de Guangzhou (Canton) et bien sûr d'Europe, toutes arrivées dans l'île au cours des différentes phases de la colonisation et du développement de l'île.

Aujourd'hui, la population de l'île est particulièrement métissée.

La langue de l'administration, de l'enseignement et de la presse écrite et orale est le français, mais environ 90 % de la population réunionnaise parle le créole réunionnais.

RELIGIONS : Du fait des différentes origines de la population réunionnaise, les principales religions pratiquées dans l'île sont le christianisme (85 %, essentiellement catholique romain, mais aussi protestant), l'hindouisme (7 %, tamouls), l'islam (2 %, majoritairement sunnite) et le judaïsme, la communauté chinoise vénérant pour sa part le héros guerrier devenu dieu, Guan Di.

ART : La Réunion présente un intéressant mélange de culture française au goût créole, ou de culture créole au goût français.

Côté danse, le séga réunionnais diffère des versions seychelloises, mauriciennes ou malgaches par ses apports occidentaux. Côté théâtre, les troupes du Théâtre Vollard ou du Théâtre Talipot greffent des formes théâtrales occidentales sur la tradition créole.

Les villas créoles sont l'élément le plus distinctif de l'architecture insulaire. Elles se caractérisent par leurs varangues (vérandas ouvertes) et les lambrequins (frises en bois sculptées et ajourées) qui ornent leurs toits, fenêtres et avancées.

La peinture et la gravure sont peu représentées sur l'île.

CUISINE / NOURRITURE : Cuisine de La Réunion ou cuisine créole, la cuisine réunionnaise est le résultat d'un mélange d'influences de la cuisine malgache, de la cuisine française, de la cuisine indienne, de la cuisine est-africaine et de la cuisine chinoise amenées dans l'île par les immigrants successifs. Elle est donc naturellement épicée.

Toujours accompagné de riz, les plats le plus commun sont les carris, version locale du curry indien, le rougail et les civets. Le Carri se compose d'une base d'oignon, d'ail et d'épice comme le curcuma sur laquelle on fait frire poisson, viande, oeufs et à laquelle on ajoute ensuite de la tomate.

Les plats peuvent aussi éventuellement être parfumé avec du gingembre et le zeste d'un combava est généralement très apprécié.

Le chop suey (au riz et non pas avec des pâtes) et autres plats asiatiques comme le porc à l'ananas sont également très courants.

On sert presque toujours avec cette préparation des grains, comme des lentilles de Cilaos par exemple.

Pour accompagner, est servi un achards, un rougail de tomates, de mangue verte ou d'aubergines, le tout fortement pimenté.

Pour le dessert on sert généralement des fruits de saison : mangues (de nombreuses variétés toutes aussi succulentes), ananas Victoria (naturellement doux et sucré), letchis et longanis en été, goyaviers en hiver (saison fraîche entre mai et septembre).

AUTRES ASPECTS : L'alimentation en eau potable est encadrée par une réglementation stricte, notamment concernant les normes de potabilité à respecter afin que l'eau ne présente aucun risque sanitaire. L'eau du robinet est donc potable et il n'est pas nécessaire d'acheter de l'eau minérale

UN COMPORTEMENT RESPONSABLE

US ET COUTUMES : Le réunionnais est quelqu'un de très ouvert et très fier de son île, il se fera un plaisir de vous la faire découvrir à condition d'être ouvert à votre tour. C'est la communauté hindoue qui donne à l'île - au travers de ses rites religieux traditionnels - ses coutumes les plus marquantes. Au cours du cavadee, les participants se percent les joues avec des épingles d'argent. Plus spectaculaire encore, le teemeedee les voit marcher sur des braises incandescentes répandues sur le sol. Au-delà des jours fériés républicains et des fêtes chrétiennes, la Réunion commémore l'Abolition de l'esclavage le 20 décembre et l'Immaculée Conception, le 8 décembre. S'y ajoutent les fêtes tamoules, musulmanes ou chinoises, et des fêtes locales souvent hautes en couleur.

SAVOIR VIVRE (DONT PRISE PHOTOS) : Photographier (ou filmer), oui mais ...

Avec leur consentement lorsqu'il s'agit de personnes. Lorsque vous photographiez les gens, faites-le avec parcimonie et respect ; essayez de vous mettre leur place : de quelle manière accepteriez-vous que l'on vous photographie, comment n'aimeriez-vous pas qu'on le fasse ?

Vous pouvez photographier les paysages sans limites !

POURBOIRES : Il est de tradition de remettre une enveloppe à l'équipe d'encadrement à la fin du séjour. Le pourboire doit, bien sûr, refléter votre satisfaction. Pas de recommandations particulières.

SOUVENIRS : Privilégiez l'achat d'artisanat fabriqué localement afin de soutenir le savoir faire local. On trouve un peu partout de la dentelle de Cilaos, de la Vanille, du vin de Cilaos, des costumes traditionnels réunionnais, des nappes ou napperons, des paréos, des CD de groupes locaux, des statuettes en bois, des lampes fabriquées avec du tamarin, du coco, du choca, du vacoa, du rotin, palmier...

DÉCHETS : La nature dans les montagnes est aussi fragile que celle de nos campagnes, elle n'est pas faite pour digérer les déchets.

Vous veillerez à détruire ou emporter vos déchets : papiers, sacs plastiques, élastoplast, emballages... pour les déposer dans les endroits prévus pour.

Les piles usagées sont redoutables pour l'environnement (mercure) si elles sont jetées ou brûlées et ce ne sont pas des jouets inoffensifs entre les mains des enfants qui les récupèrent ; elles trouveront facilement une petite place dans votre bagage de retour pour la France.

Privilégiez l'usage des piles sans mercure ou des batteries rechargeables.

N'oubliez pas d'enterrer ou de recouvrir de pierres les papiers hygiéniques et les " kleenex ", les petites feuilles roses ou blanches éparses volent au vent et balisent les sentiers, ou prévoyez un briquet et brûlez vos papiers.

Petit conseil avant votre départ : réduisez les conditionnements à leur strict minimum.

En bref, " ne laissez rien que l'empreinte de vos pieds ".

Temps estimé pour la dégradation de quelques déchets, en conditions atmosphériques « normales ».

- Mouchoir papier : 3 mois
- Bouteille plastique : 10 à 1000 ans
- Mégot de cigarette : 1 à 2 ans
- Canette aluminium : 100 à 400 ans
- Peau d'orange : 1 à 2 ans

- Carte téléphone : 1000 ans
- Chewing-gum : 5 ans
- Verre : 4000 ans

La nature est fragile... et le randonneur se doit d'être l'un de ses gardiens.

CHARITÉ ET MAIN TENDUE

À vous de juger sur place de l'attitude que vous souhaitez adopter par rapport « aux mains tendues » ; gardez simplement à l'esprit que l'un des effets pervers en cédant à cette demande, c'est parfois de pérenniser cette pratique.

Si vous donnez, donnez parcimonieusement.

TOURISME SEXUEL

Le tourisme sexuel est un crime grave, quelque soit le lieu de destination. De nouvelles lois permettent désormais de poursuivre et juger dans leurs pays d'origine ceux qui se rendent coupables d'abus sexuels même si ceux-ci ont eu lieu à l'étranger. Dans notre démarche de tourisme responsable, nous vous demandons de dénoncer tout comportement douteux auprès de votre guide ou des autorités compétentes.

CHARTE ETHIQUE ET B.A.BA

Vous trouverez également dans votre carnet de voyage, des documents « la charte éthique du voyageur » et le « document ATR », qui vous donneront des pistes pour ne laisser (et encore !) que l'empreinte de vos pas, avoir une attitude « responsable et solidaire ».

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Les projets prioritaires sur l'île sont la consolidation de la filière canne/sucre/énergie, par le transfert de l'eau et de l'irrigation, la protection des terres agricoles et la reconquête des 30 000 hectares de la sole cannière. Optimiser la maîtrise de l'énergie, en s'appuyant sur le potentiel des énergies renouvelables. Outre la gestion du réseau routier Départemental, les projets tiennent à améliorer des voies de communication sur les zones littorales et les parties hautes ainsi qu'au développement des transports collectifs avec la perspective de désengorger les routes et les centres urbains...

LEXIQUE

- oui : ben
- Bonjour : Bonzouni
- au revoir : artrouv
- pourquoi ? : Poukoué
- comment ça va ? : Koman i lé ?
- se promener : bat karé
- regarder : guetter
- beaucoup : in' bon peu
- Qu'est-ce que c'est ? : quoça ?
- quoi ? : quoué ?
- S'il te plaît/s'il vous plaît : Siouplé
- Combien ça coûte ? : Konmien i lé sa ?

GUIDES ET BIBLIOGRAPHIE

- Réunion, Geoffroy Morhain, 2010, *Guides Bleus évasion*
- Récits et traditions de La Réunion, Jean Valentin Payet, 2000, *Légendes des mondes*
- Les jardins créoles, île de La Réunion, Collectif, 1996
- L'empreinte française, Jean-François Samlong, 2005

CARTES

- Carte touristique La Réunion, IGN 1 :100 000,
- Carte 4402RT St Denis, IGN, Top 25
- Carte 4401RT St Paul Le Port, IGN, Top 25
- Carte 4406RT Le Piton de La Fournaise, IGN, Top 25
- Carte 4405RT St Pierre, IGN, Top 25

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d’activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d’inscription. Il est disponible sur <https://www.espace-evasion.fr/programmes> ou sur simple demande. Attention, ce contrat s’adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L’assurance Annulation

L’assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L’annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L’annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d’assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l’assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l’employeur, vol des papiers d’identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L’annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d’annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d’épidémie/pandémie, refus d’embarquement suite à prise de température, en cas d’absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d’annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d’annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l’assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l’évènement qui entraîne l’annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l’étranger

Dans le cas d’un billet d’avion émis à l’avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d’annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l’annulation.

L’Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l’assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu’à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d’atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l’avance de fonds à l’étranger,
- la prise en charge d’honoraires d’avocats à l’étranger jusqu’à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l’étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L’Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex